Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260204-DB_2026_6-DE

POHER COMMUNAUTE

DECISION DE BUREAU n° 2026-6

Date de convocation : 23 janvier 2026

Date d'affichage : 3 février 2026

Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 12
Votants : 16

L'an deux mille vingt-six,
Le 29 janvier à dix-huit heures,

*Le **Bureau** de Poher communauté s'est réuni à Carhaix sous la présidence de* Christian TROADEC, *président,*

Présents (12) : Jaqueline MAZEAS, Samuel FEAT, Viviane MOISAN, Olivier FAUCHEUX, Dominique COGEN, Jacques QUILTU, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Cédric LE MOROUX, Etienne LE FER, Eric LE LOUARN

Présents, sans prendre part aux votes : Marie-Christine JAOUEN, Philippe NEDELLEC

Procuration (4) : Ludovic AUFFRET à Jacqueline MAZEAS, Patricia PENSIVY à Olivier FAUCHEUX, Bruno LE GOFF à Cédric LE MOROUX, Patrick URIEN à Jacques QUILTU

Absents (1) : Didier GOUBIL

Avenant – l'aménagement de la ZAE de Kervoasdoué Ouest-Tranche 3– Décision du bureau communautaire

Rapporteur : Samuel FEAT *Technicien référent : Thibaud COLLIOU*

Dans le cadre du marché de travaux pour l'aménagement de la ZAE de kervoasdoué ouest tranche 3, un avenant a été transmis à Poher Communauté.

1- LOT n°3- SPAC-COLAS – Réseaux humides

Il s'agit de modifications des points suivants :

- Branchement EU et AEP
- Fourniture de rail DN 30 dans les citerneaux AEP à la demande du concessionnaire
- Fourniture et pose d'une ventouse à la demande du concessionnaire

Le montant initial du marché lot 02 est de : 56 950,00 € HT
Le montant de l'avenant 01 est de : 4 255,00 € HT
Le nouveau montant du marché est de : 61 205,00 € HT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau communautaire :

- **Approuvent l'avenant et autorisent le Président de Poher communauté à le signer.**

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260204-DB_2026_6-DE

Carhaix, le 30 janvier 2026

Le Président
Christian TROADEC

